

Ferme de Tomo  
BP 1061, 98812 Boulouparis

A

PROVINCE SUD Deuxième de l'Environnement	ARRIVEE LE 21.01.15							
	N° 1516							
	Dir	CM Juri	CM EDT	SNCFS	SAF	SPPR	SEE	SAPA
AFFECTE							✓	
COPIE								
OBSERVATIONS	23101 → Brei 23101 SD							

Monsieur le Directeur de l'Environnement  
BP 3718, 98846 Nouméa CEDEX

Objet : Mise en conformité de mon élevage de poulets situés à Tomo, Boulouparis

Référence : votre courrier N° 2013-34168/DENV du 22 octobre 2013.

Monsieur,

Durant la visite d'inspection du 3 octobre 2013, je faisais part à l'inspectrice ICPE du projet de reprendre mon exploitation dans un délai de un an. Je souhaitais investir dans de nouveaux bâtiments sur un terrain limitrophe et racheter l'abattoir et l'usine d'aliment. Cependant, en janvier 2014, j'ai signé un protocole de vente avec M. Brei pour le rachat de mon abattoir et de mon usine à aliment et l'utilisation de mes poulaillers le temps que M. Brei investisse dans des poulaillers neufs chez lui. Les négociations ont duré un an, nous avons signé trois protocoles de vente et finalement, M. Brei s'est rétracté. C'est pour cette raison que nous avons eu des délais pour répondre à votre courrier et aux éléments demandés dans la visite d'inspection.

Audrey va donc effectivement reprendre la ferme et réinvestir dans de nouveaux bâtiments pour améliorer la production. Les bâtiments actuels seront démantelés dès qu'elle aura installé la production sur son terrain ce que nous souhaitons faire le plus vite possible (mi-2015). Ci-joints :

- Les premiers devis pour les bâtiments et le matériel,
- Le plan d'implantation (prévisionnel)
- Le plan des bâtiments d'élevage et de la fumière (prévisionnel)

Concernant l'abattoir, des devis pour le système de traitement des eaux sont en cours chez plusieurs prestataires de service et les travaux seront faits le plus rapidement possible. Ci-joint le schéma de fonctionnement du système de traitement des eaux (type filtre à sable) que nous souhaitons mettre en place au niveau de l'abattoir et par la suite au niveau des bâtiments d'élevage.

Nous sollicitons un avis concernant ces premiers plans et devis afin que les nouvelles installations soient aux normes. De plus, nous sollicitons un délai pour la transmission des documents justifiant la démarche de transfert de l'exploitation car cela prend du temps et nous ne souhaitons pas faire les choses à la va vite.

J'espère que vous prendrez compte de ces informations et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le 03.01.14